

Séance du 9 mars 2009

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 9 mars 2009 à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Guy Desjarlais,
et M. Réal Dionne

tous conseillers, sous la présidence de Mme Isabelle Villeneuve, mairesse.

Le quorum du Conseil est atteint.

2009-03-28 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. Guy Desjarlais, appuyée par M. Éric Duhamel.

2009-03-29 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté sur motion de M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel.

2009-03-30 Approbation des procès-verbaux

Le secrétaire-trésorier donne lecture des procès-verbaux de janvier et février derniers. Lesdits procès-verbaux sont ensuite approuvés tels que rédigés sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyé par M. Guy Desjarlais.

Communications du Conseil

Période de questions

2009-03-31 Acquisition d'enseignes de bienvenue

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu que la municipalité fasse l'acquisition de trois enseignes de bienvenue et d'une enseigne pour la mairie auprès de Enseignes Lucie Landry. La dépense totale des de 2 772.39 \$.

2009-03-32 Achat de camion (montant supplémentaire et mandat)

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu qu'un montant maximal de six mille (6 000) dollars soit ajouté, si nécessaire, au budget pour l'achat du camion. Ce montant sera pris à même le budget de la voirie. Il est de plus résolu que le directeur général soit autorisé à procéder à l'achat dès le processus d'appel d'offres complété.

2009-03-33 Politique familiale

CONSIDÉRANT que le comité de la politique familiale a terminé les travaux de préparation de son projet de politique familiale;

CONSIDÉRANT que toute la population a reçu par la poste, le 27 février dernier, le document présentant ce projet;

CONSIDÉRANT que la consultation publique du 3 mars dernier a permis de recueillir des commentaires très positifs sur cette politique, et des suggestions d'ajouts qui seront intégrés au document;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est en accord avec ce projet;

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu d'adopter le contenu de la politique familiale et d'en organiser le lancement lors de la semaine québécoise des familles en mai prochain.

Centre Avec des Elles

Faute de budget, la municipalité ne peut accéder à cette demande.

2009-03-34 Cible Famille Brandon

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu qu'un montant de 50 \$ soit octroyé à Cible Famille Brandon pour souligner son vingtième anniversaire.

Rapports

La mairesse fait rapport de ses activités du dernier mois et le secrétaire-trésorier dépose au Conseil les documents suivants :

- rapport financier 2008
- rapport sur les ventes pour non-paiement des taxes
- suivi du budget
- permis émis le mois dernier.

2009-03-35 Vente pour non paiement des taxes

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu que le secrétaire-trésorier fasse parvenir à la MRC, pour fins de vente pour non paiement des taxes, les propriétés portant des arrérages de plus de 10 \$ dus pour plus d'un an.

2009-03-36 Mandat au directeur général

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le secrétaire-trésorier soit autorisé à acquérir, pour et au nom de la municipalité, toute propriété qui ne trouverait pas d'enchérisseur lors de la vente citée dans la résolution précédente. Le montant maximal autorisé est celui des taxes dues plus les frais de vente.

Mandat à l'architecte

La municipalité n'ayant pas reçu la proposition attendue, cet item est remis à une séance ultérieure.

2009-03-37 Formation d'un comité d'embauche

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un employé, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu qu'un comité d'embauche, formé de MM. Éric Duhamel et Guy Desjarlais ainsi que du directeur général, soit chargé d'établir les critères et procède à l'embauche.

2009-03-38 Statut de la route 349

CONSIDÉRANT qu'une partie de la route 349 traverse notre territoire sur une longueur de 14,6 km en direction de Saint-Alexis-des-Monts;

CONSIDÉRANT que, suite à une décision du Ministère des Transports, la route 349 est de responsabilité municipale depuis 1993;

CONSIDÉRANT que la route 349 est une route numérotée sur l'ensemble des cartes routières produites par le ministère des Transports du Québec et qu'elle est identifiée comme telle tout le long de son tracé;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Didace et la MRC de D'Autray sont d'avis que cette route doit être considérée comme une route inter régionale, tel que définie dans le schéma d'aménagement ;

CONSIDÉRANT que la route 349 est le seul lien inter régional entre les municipalités du nord des régions de la Mauricie et de Lanaudière;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Didace n'a pas la capacité financière de maintenir à niveau les 68 km de chemin sous sa responsabilité, même en comptant sur les différentes subventions;

CONSIDÉRANT que la route 349 joue un rôle important pour l'industrie touristique des secteurs de Saint-Alexis-des-Monts et des municipalités de Brandon;

CONSIDÉRANT que, de l'avis de la municipalité de Saint-Didace et de la MRC de D'Autray, la route 349 doit être non pas considérée comme une route de desserte locale, mais comme un lien inter régional, et qu'à ce titre elle doit être sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Réal Dionne, et résolu de demander au ministère des Transports du Québec de reprendre la responsabilité de l'ensemble du tracé de la route 349;

que copie de la présente résolution soit adressée aux députés de Berthier et de Maskinongé ainsi qu'à la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

2009-03-39 Représentant à Loisirs St-Didace

Il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que la mairesse, Mme Isabelle Villeneuve, soit nommée représentante du Conseil auprès de Loisirs St-Didace.

2009-03-40 Comptes

Il est proposé par M. Réal Dionne, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 96 856.71 \$, soit approuvée et que la mairesse et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Demande de la Fabrique

Cet item est remis à une séance ultérieure.

Période de questions

2009-03-41 Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h08 sur proposition de M. Guy Desjarlais, appuyée par M. Éric Duhamel.